

RIPOSTE

Réseau Inter Professionnel d'Ouverture Sociale et Territoriale

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019



Pension de Famille

"Les Bories"

Avril 2020

Sommaire

INTRODUCTION.....	3
1. Objectifs du dispositif	3
2. Statistiques 2019	4
2.1 Les résidents de la Pension de Famille.....	5
2.2 Situation des résidents	7
2.3 Les problématiques de santé liées à l'alcool	8
2.4 Situation des résidents à l'entrée et à la sortie.....	9
2.5 Actes dispensés par les professionnels	10
PERSPECTIVES 2020.....	11

INTRODUCTION

Ouverte en 2009, la pension de famille "Les Bories" propose un habitat durable à des personnes présentant un isolement relationnel qui peut être d'ordre familial, social, psychologique ou économique, sans limitation dans la durée.

Les orientations sont faites via le SIAO de Nîmes. A ce jour, nous n'accueillons que des hommes, non par choix mais il se trouve que nous n'avons pas de candidature féminine.

Sa capacité d'accueil est de **12** chambres réparties sur les deux étages d'une grande maison entourée d'un jardin proche du centre-ville et de tous les commerces de proximité.

1. Objectifs du dispositif

Les objectifs visés de ce dispositif sont :

- Mettre à disposition un logement qui permette à la personne accueillie de se sentir "en sécurité", se l'approprier pour mettre en place les bases d'une dynamique constructive favorisant l'élaboration d'un projet de vie.
- Accompagner les personnes dans leurs démarches administratives, de soins, d'insertion...
- Permettre l'accès à un réseau partenarial dynamique (soin, insertion professionnelle, bailleurs...).
- Favoriser le partage des "savoirs" en matière d'entretien du logement et des réparations domestiques.
- Développer des activités participatives dans le cadre d'ateliers.
- Permettre l'expression et la participation aux décisions de chaque individu dans le cadre de réunions collectives hebdomadaires menées par l'éducatrice spécialisée.

En 2019, la pension de Famille « les Bories » a poursuivi l'objectif porté depuis 2017 sur la notion du « collectif », avec la participation de chacun dans un réel désir de partage. C'est ainsi que diverses animations ont été mises en place à la demande des résidents ou sur proposition de l'hôtesse d'accueil accompagnée par les éducatrices présentes.

2019 a vu également le départ de résidents historiques et l'installation de nouveaux résidents.

2 départs, l'un suite à l'achat d'un appartement sur Bagnols-sur-Cèze et un autre, suite à une exclusion définitive pour une personne qui ne relevait plus de la structure au vu de ses difficultés liées à des problèmes d'hygiène récurrents et une consommation d'alcool qui le mettait en position difficile auprès des autres résidents. Cette personne a été réorientée vers un autre centre d'Hébergement d'Urgence avec lequel nous travaillons en partenariat. Des démarches vers une structure correspondant mieux aux besoins de la personne, au regard de son manque d'autonomie, ont pu se mettre en place.

2 personnes, hébergées dans un premier temps sur les hébergements d'urgence, ont pu bénéficier de places sur la structure. L'une d'entre elles est d'ailleurs le résident le plus jeune de la pension. Une troisième venant de Remoulins est arrivée en novembre après avoir vécu **2 ans** dans son véhicule.

Par ailleurs, en janvier, nous avons dû faire face à un deuil auquel nous n'étions pas préparés, un ancien résident s'est donné la mort dans l'appartement qu'il venait de louer et cela a beaucoup affecté

nos résidents. L'hôtesse d'accueil a dû faire face à la situation et répondre dans l'urgence aux volontés des résidents qui souhaitaient être présents aux obsèques, par l'achat d'une couronne suite à une collecte auprès de ceux qui voulaient bien participer.

Nous avons accueilli la Pension de Famille « Salvador ALLENDE » d'Alès à notre table, autour d'un couscous, suivi d'une visite à la « Grenattitude », ferme spécialisée dans la production de grenades, située à 1km des « Bories ». En mai, dans un esprit d'échange, Alès nous rendait notre invitation. Nous nous y sommes rendus avec deux résidents.

Toujours à la demande des résidents de rencontrer d'autres Pensions de Famille, notre maîtresse de maison a contacté une Pension de Famille située sur Angers. Un échange épistolaire a été mis en place, à raison d'un courrier tous les deux mois. Tous les résidents n'y participent pas à chaque fois, mais lorsqu'ils le font, c'est toujours avec un grand plaisir. Ces échanges consistent en lettres, dessins, photos, poèmes... L'objectif serait de pouvoir organiser une rencontre aux beaux jours avec cette Pension de Famille, mais nous n'en sommes pas encore là. Aussi, nous continuons cet échange sous cette forme pour l'instant.

Notre pension de famille a à cœur de privilégier de bonnes relations entre les résidents. Aussi, un repas collectif est mis en place et constitue un moment non pas obligatoire, mais fortement conseillé. Cette tradition existe depuis de nombreuses années, et au fil des divers Conseils de la Vie Sociale, qui ont lieu à raison d'un par trimestre, l'importance de ce moment est souligné par chacun afin que ce repas se passe le mieux du monde. L'hôtesse de maison a mis en place un planning « repas » pour que tous confectionnent, chacun leur tour, une fois toutes les dix semaines, un menu que nous partageons tous les lundis soirs, seul jour où tous sont présents.

De nouvelles boîtes aux lettres individuelles ont été mises en place à l'intérieur (pour la communication RIPOSTE) et à l'extérieur pour les courriers personnels. Ainsi, les résidents sont autonomes quant à la gestion de leurs courriers.

Deux fois par mois, l'hôtesse de maison accompagne les résidents volontaires au KAFE ciné de la Médiathèque de Bagnols.

Une nouvelle adhésion à l'association « Mosaïque-en-Cèze » donne aux résidents l'opportunité de participer aux animations et aux sorties que propose cette association moyennant une faible participation.

L'ambiance générale de la Pension de Famille est toutefois compliquée à gérer : accepter les règles et les contraintes liées au collectif ne va pas de soi ! mais reste une solution agréable pour se poser et réfléchir à son devenir, en déterminer les attentes et se projeter dans l'avenir.

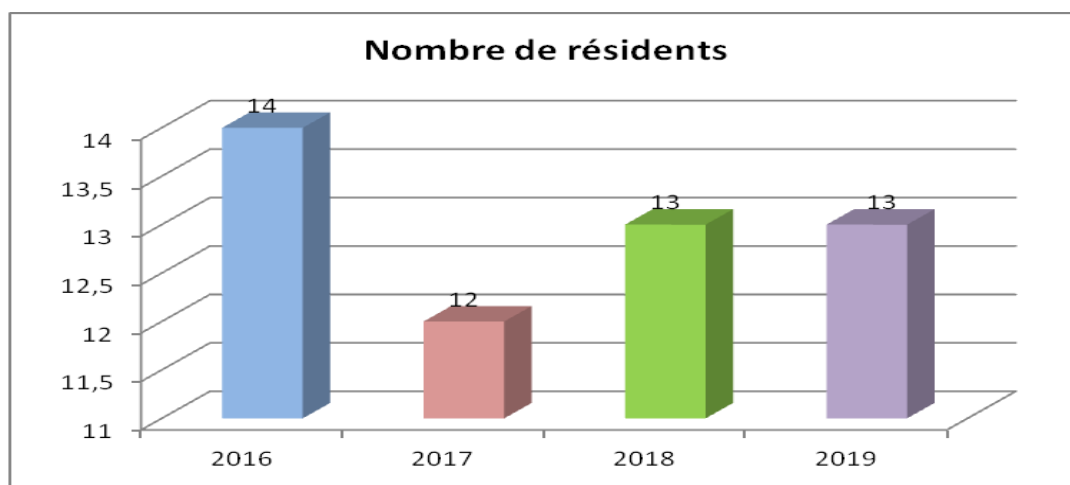
Nous participerons aux Comités de pilotage de la prochaine Pension de Famille et nous travaillons ensemble pour 2020, sur notre projet de voyage « les lumières de LYON ».

2. Statistiques 2019

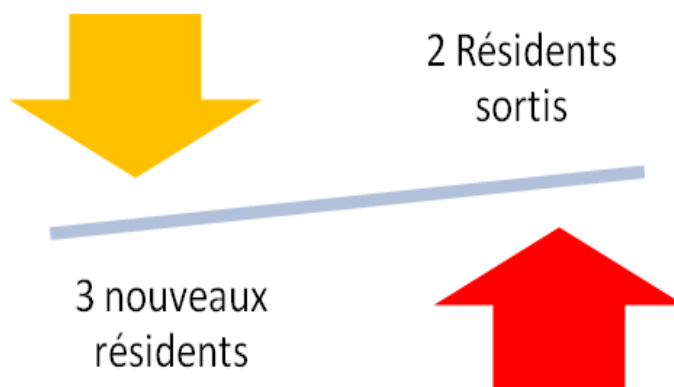
Comme évoqué dans l'introduction, la résidence concerne un public en phase de réinsertion ou en démarche de soin capable de vivre de façon autonome, mais qui a encore besoin d'être soutenu avec une certaine proximité relationnelle.

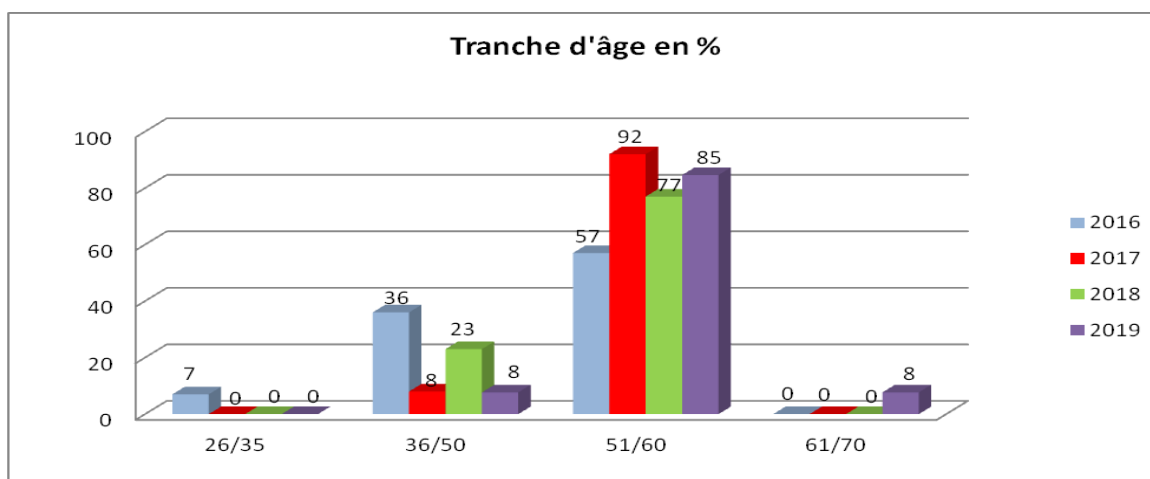
2.1 Les résidents de la Pension de Famille

En 2019, la Pension de Famille a été occupée à **87%** contre **94%** en 2018. **13 personnes** au total ont été accueillies sur ce dispositif. Nous avons dû remettre en état la chambre de la personne partie dans un autre centre d'hébergement, ce qui en a bloqué l'accès pendant **2 mois**. En attendant que le résident procède à son déménagement, ne trouvant pas de local pour entreposer tous les meubles accumulés, nous avons dû remettre en état la douzième chambre, inoccupée depuis plusieurs années car très petite. Quelques travaux de rafraichissements ont permis de la remettre à nouveau en location. Elle attend son nouveau pensionnaire pour le 1^{er} janvier 2020.



Notre Pension de Famille ayant une capacité d'accueil de **12 personnes**,
Taux d'occupation pour cette année 2019 = **87%**.

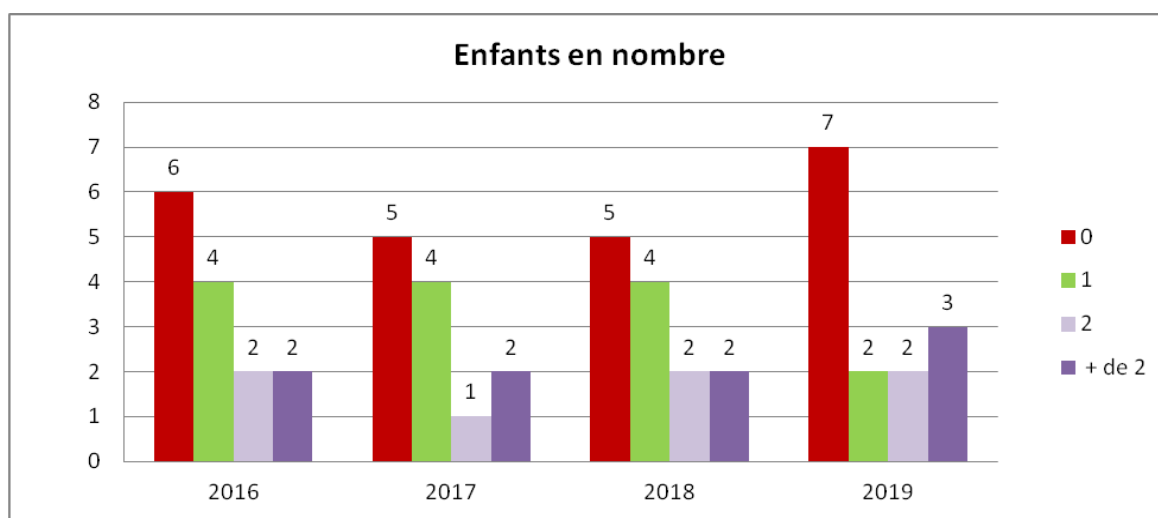




11 résidents ont entre 51/60 ans.

La plupart des résidents présentent des parcours d'errance et de vie dans la rue sur de plus ou moins longues périodes.

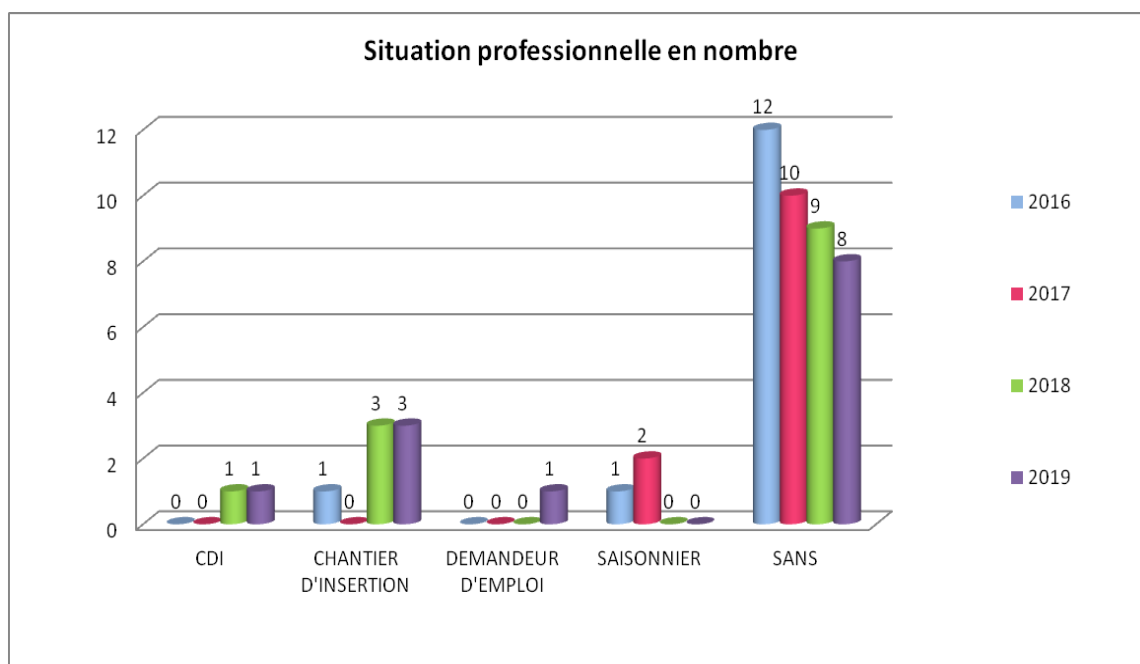
Certains sont là depuis plusieurs années, le plus ancien comptabilisant **9 ans** de présence. Ce sont en majorité des hommes ayant connu une vie familiale, professionnelle, sociale, stable durant plusieurs années. Puis une séparation, ou un divorce, ou une perte d'emploi, quelques fois les 3, ont constitué un traumatisme dont ils ont du mal à se relever. Dans la plupart des cas, l'alcool, le cannabis ou d'autres drogues plus dures, ont constitué, dans un premier temps, un soutien, mais au final c'est ce qui les a conduits à la rue ou dans des établissements spécialisés. La Pension de Famille est alors leur « famille », un point d'encrage qu'ils craignent de perdre. Ce qui ne facilite pas leur projection vers un logement autonome. C'est la raison pour laquelle peu de nos résidents sautent le pas pour partir, même si tous ont quelques part le désir de « vivre comme tout le monde ! ».



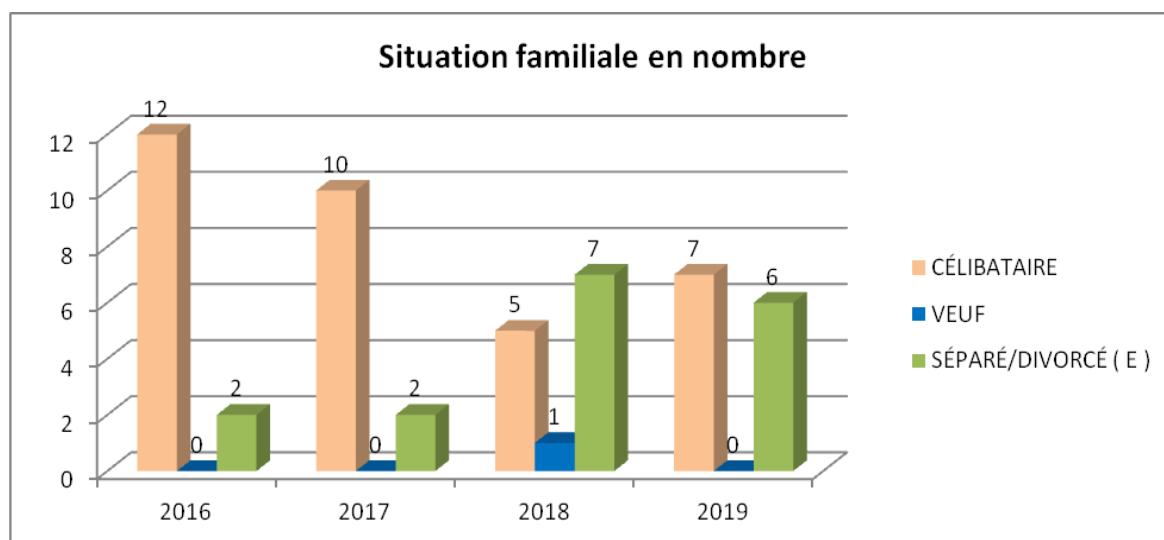
La majorité des résidents n'a pas d'enfant. **16%** en ont **1** ou **2** en 2019. **23%** en ont **plus de 2**.

Dans la plupart des cas, les liens familiaux ont été distendus, et les résidents qui n'ont que peu ou plus de contact avec leur(s) enfant(s) peuvent être en demande de renouer ces liens. Accompagner dans ce sens est un axe de travail possible avec les travailleurs sociaux. C'est ainsi qu'un des résidents, arrivé sur la pension de famille depuis plusieurs années a pu renouer avec ses filles.

2.2 Situation des résidents

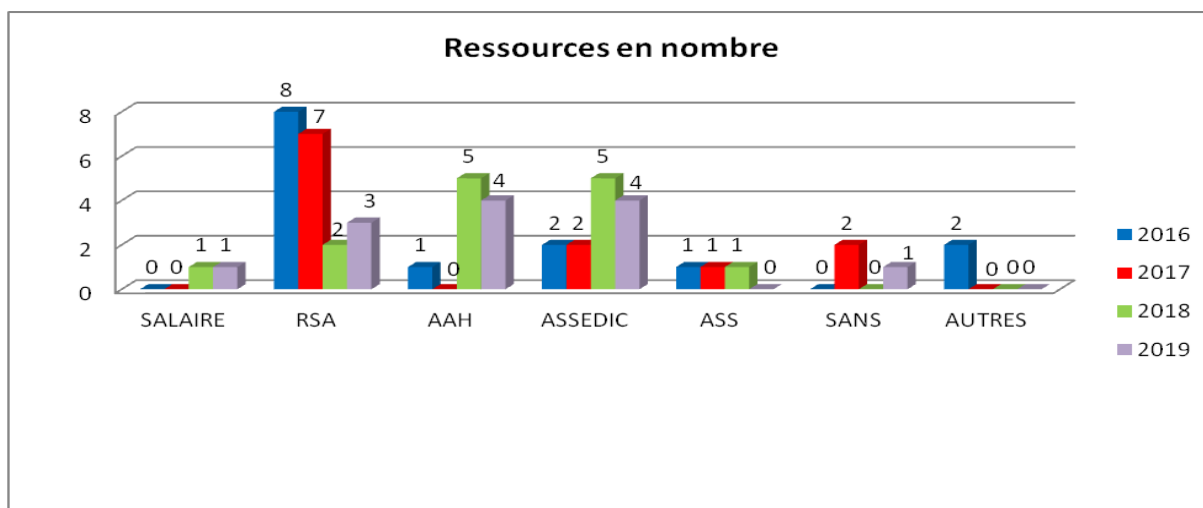


62% sont sans situation professionnelle, taux en baisse. **23%** sont en chantier d'insertion. Un seul résident est en CDI depuis 2 ans. Un seul est en demande d'emploi.



54% sont célibataires.

Ceux qui ont connu une vie de famille ont bien souvent coupé les ponts. Leurs enfants font leur vie sans eux, et dans les cas où les relations perdurent, elles sont souvent chaotiques, conflictuelles.

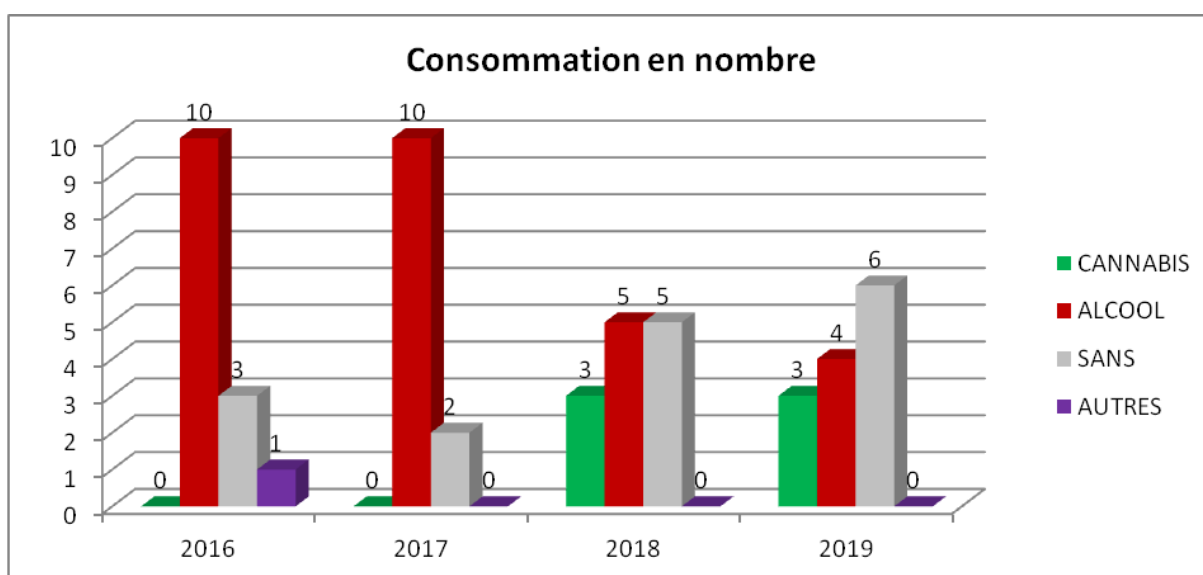


Ces **deux dernières** années la majorité perçoit : soit l'AAH soit les ASSEDIC.

En 2019, **38%** perçoivent l'AAH et **31%** les ASSEDIC.

Nos résidents peuvent bénéficier des chantiers d'insertion sur une période de **6 mois**, renouvelable **1 fois**. Ils peuvent accéder à une formation dans certains cas, mais la plupart du temps, ils ne retrouvent pas d'employeur vu leur âge. Le temps du chantier leur permet de rouvrir des droits au chômage ou de percevoir le RSA. **Une** seule personne est restée sans revenu le temps de percevoir son RSA.

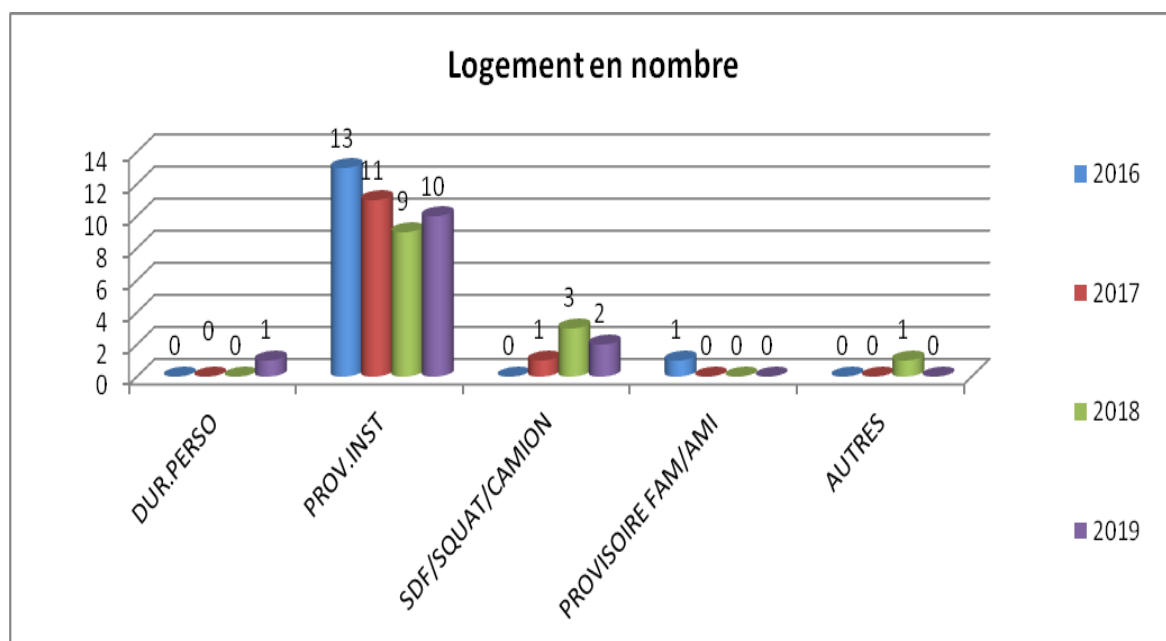
2.3 Les problématiques de santé liées à l'alcool



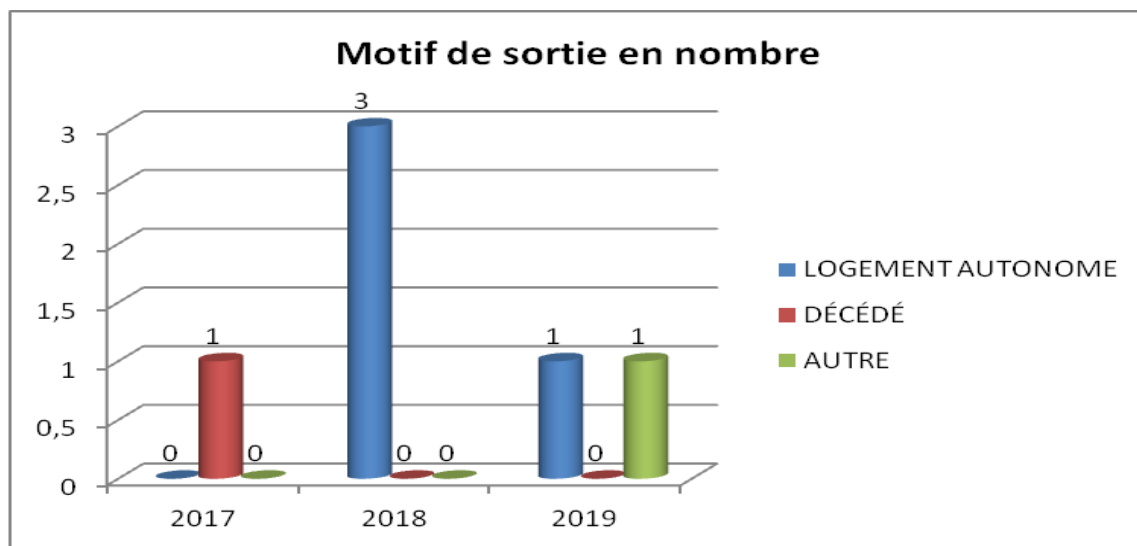
Consommation d'alcool en 2017, **83%** - 2018, **38%** - 2019, **31%**.

La consommation d'alcool a chuté de **45%** en 2018. Le constat d'une légère baisse de **7%** en 2019, peut être au profit du cannabis : Plus **23%** ces 2 dernières années.

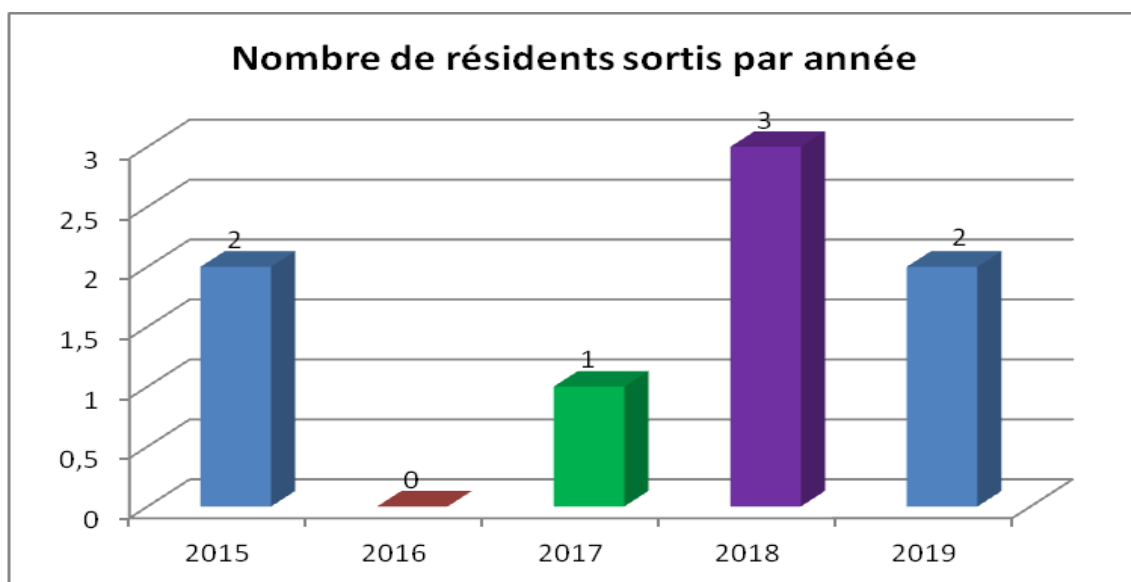
2.4 Situation des résidents à l'entrée et à la sortie



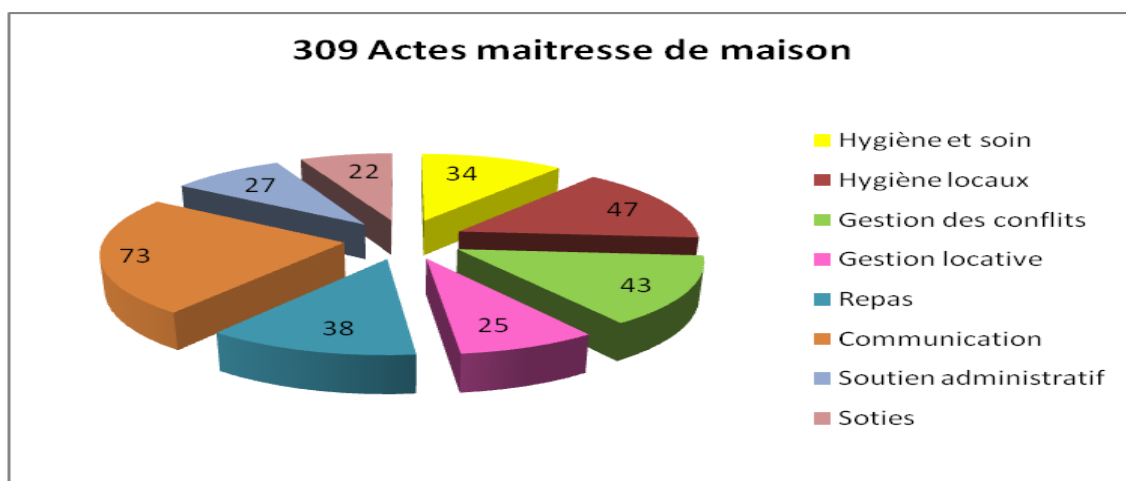
1 seul résident avait un logement durable personnel avant son arrivée. La plupart, vivaient dans un logement provisoire institutionnel à 77%.



Un résident est sorti de la Pension de Famille pour un logement autonome.



2.5 Actes dispensés par les professionnels



25% l'écoute, 15% l'hygiène des locaux, 14% la gestion des conflits.

Sorties :

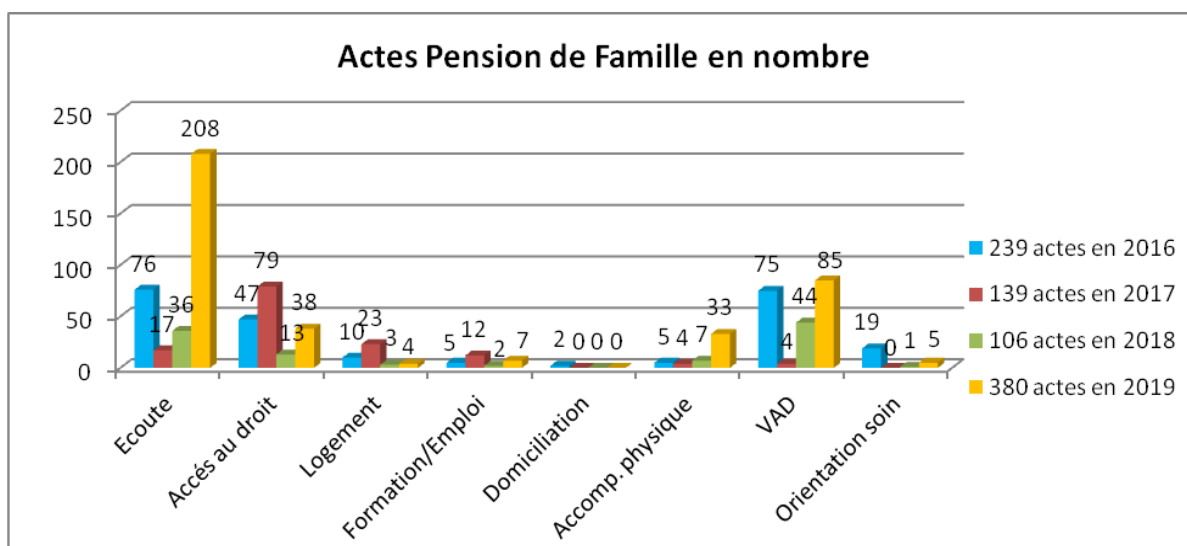
KAFE CINE = 14 sorties ont été organisées par la maîtresse de maison et ont concerné à chaque fois 3 résidents

JARDIN = 18 activités

AUTRES ASSOCIATION = 13 rencontres

PENSION DE FAMILLE = 2 rencontres

AUTRES SORTIES = Rugby, Pont du Gard, musée, canoë...



L'éducatrice a pu recueillir ces données concernant ses actes auprès des résidents :

55% d'écoute, **22%** de VAD, **10%** d'accès aux droits. **1%** d'orientation vers le soin ou le logement.

PERSPECTIVES 2020

L'année 2019 a été marquée par l'empreinte de la nouvelle maîtresse de maison arrivée à l'été 2018. Ces messieurs de la pension de famille, habitués à un maître de maison, ont apprécié cette présence féminine qui a su trouver ses marques et être force de proposition.

La priorité a été donnée à l'autonomie des résidents dans les actes de la vie quotidienne. L'arrêt de la banque alimentaire, très mal vécue au début, a contribué à développer une solidarité interne. Les résidents s'organisent pour faire leurs achats en mutualisant leurs compétences.

Tandis que nous faisons régulièrement face à des vols de nourriture en interne, il n'en est plus question depuis plusieurs mois.

Alors que bon nombre de demandes étaient faites sur un mode revendicateur, occasionnant souvent des dissensions, voire des conflits entre les pensionnaires, aujourd'hui les demandes sont exposées de manière démocratique et font l'objet de discussions où chacun exprime son avis.

Les Conseils de la Vie Sociale ont été également revus dans leur organisation. Ils ont lieu une fois par trimestre. La maîtresse de maison est chargée de recueillir leurs attentes, demandes, sous forme d'ordre du jour quelques jours avant la date prévue. Cette formule a permis des échanges collectifs en amont de la réunion, et il est agréable de constater que les questions soumises ont déjà fait l'objet d'une réflexion collective.

2019 se voulait plus ancrée sur la convivialité et le partage avec des rencontres entre Pensions de Famille et des sorties. Nous pouvons être satisfaits car notre objectif a été partiellement atteint.

Notre processus d'admission a été revu, et se veut lui aussi plus convivial. Une rencontre avec le demandeur, le travailleur social qui est porteur de la demande d'orientation, un autre travailleur social du pôle social et le chef de service est organisée dès l'orientation acceptée. Cette rencontre favorise la construction d'une relation de confiance car toutes les questions peuvent y être abordées et les réponses se veulent rassurantes. Une visite des lieux est ensuite organisée avec une invitation sur une journée ou une soirée lorsque cela est possible. Nous essayons de faire les entrées les lundis, jour du repas collectif où tous les pensionnaires sont présents. Les résidents sont alors chargés de l'accueil de la nouvelle personne, mission dont ils s'acquittent avec beaucoup de tact.

L'accompagnement individuel a été lui aussi amélioré.

Avec toujours à l'esprit la personne au cœur de sa prise en charge, des entretiens individuels trimestriels, avec le référent social et le chef de service, ont pour objectif d'aider la personne à exprimer ses attentes, définir ses projets d'avenir et mieux cerner les capacités de réalisation.

Ces moments d'échange ont un caractère plus personnel qui permet à chacun de conscientiser ses difficultés propres, et ainsi d'affiner et d'adapter son projet personnel.

Toutes ces évolutions nous encouragent à poursuivre dans la même direction : l'autonomie de chacun en fonction de ses capacités.

Dès le premier janvier, les **12 chambres** seront occupées, et il est intéressant de voir ce qu'une nouvelle personne peut amener de positif dans le collectif, avec des questions qui, sans remettre en cause le fonctionnement établi, n'en permettent pas moins de réinterroger des habitudes et des fonctionnements qui sont souvent devenus routiniers.

L'absence pour maladie de notre maitresse de maison sur de longues semaines a fait apparaître la capacité de certains de nos résidents à prendre des initiatives à seule fin de permettre le bon fonctionnement quotidien du collectif.

Ces prises d'initiatives sont un bon indicateur dans le changement qui devrait s'opérer dans l'année à venir avec le projet de déménagement de notre Pension de Famille. Ce projet est de construire une maison relais avec l'augmentation de sa capacité d'accueil et d'une réorganisation totale avec des studios autonomes pour chacun des pensionnaires.

Ce projet devrait se concrétiser dans l'année 2020 par l'achat d'un terrain situé sur Bagnols sur Cèze dans le quartier où se trouve notre Pension de Famille actuelle. La construction devrait être finalisée en 2023.

2020 sera alors la continuité du travail engagé depuis 2018, avec un(e) nouveau(elle) maître(esse) de maison puisque celle qui occupe le poste actuellement a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée.

